



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur.euses

Communiqué de presse

Bagnolet, le 20 décembre 2024

## **LACTALIS : Victoire pour la Confédération paysanne dans la défense des producteur.ices face aux dérives de l'agro-industrie**

Un rapport d'investigation, commandé par la Confédération paysanne et transmis au Parquet National Financier en 2019 est à l'origine du règlement par Lactalis de 475 millions d'euros au fisc pour « clore un différend lié à des opérations internationales de financement ».

Ce rapport mettait à jour les abus exercés par Lactalis, géant mondial de l'agro-industrie laitière, depuis plusieurs années en toute impunité, au détriment des paysan.nes, des consommateur.trices et de l'environnement.

La Confédération paysanne n'a jamais cessé de se battre et d'alerter sur les agissements du groupe Lactalis qui ne valorise pas suffisamment le prix du lait et méprise ainsi systématiquement le travail paysan. Nous avons manifesté devant leurs usines, dans leur siège social en février 2024, sur les salons d'élevage, devant les tribunaux, nous avons déposé plainte pour extorsion, obtenu la publication des comptes du groupe après assignation et transmis au Parquet national financier des éléments attestant d'un mécanisme d'évasion fiscale à l'échelle du groupe.

Ce premier versement suite au contentieux fiscal entre Lactalis et l'Etat, alors que l'enquête préliminaire est toujours en cours, est un signal fort adressé aux pratiques abusives de toutes sortes de l'agro-industrie. C'est bien le résultat du travail et de la ténacité de la Confédération paysanne.

Notre engagement pour défendre les paysan.nes face aux dérives de l'agro-industrie est total. Il passe par la lutte contre l'enrichissement personnel ou d'un géant de l'agro-industrie au détriment de l'intérêt général et surtout de l'intérêt des producteurs laitiers. Il s'inscrit dans une stratégie globale pour le revenu paysan et la redistribution des richesses, pour conserver une collecte du lait (conventionnel et bio) partout en France, et pour obtenir des prix rémunérateurs minimum ainsi qu'une régulation collective et publique des volumes.

Cette victoire est un nouveau signal envoyé à Lactalis ainsi qu'à l'ensemble des industriels et aux pouvoirs publics : nous refusons de voir disparaître l'élevage laitier. Nous refusons que l'agro-industrie, par ses pratiques prédatrices, détruise le monde paysan.

### **Contacts :**

- Laurence Marandola, porte-parole nationale : 06 31 66 10 83
- Stéphane Galais, secrétaire national : 06 81 27 74 56
- Nicolas Girod : 06 07 55 29 09